



**Vous aidez au quotidien
un proche en situation de handicap ?**

Deya - APF France handicap

APF France handicap vous propose de participer à une formation/sensibilisation co-animée par un aidant et un professionnel*.

La prochaine session aura pour thème :

« Les aides et les droits »

Judi 7 décembre 2023

à La Rochelle

Délégation APF France handicap
33 avenue des Amériques

De 9h à 17h*

*en lien avec la thématique de la formation

*Accueil café 8h45

Renseignements complémentaires

05.49.73.52.14
05.46.30.46.60

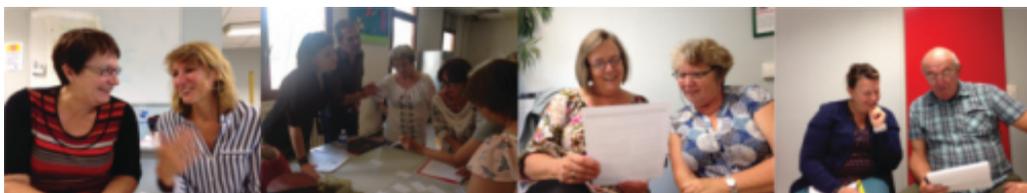
Vous êtes parent, conjoint, frère, sœur... d'une personne en situation de handicap et lui apportez aide et soutien réguliers?

RePairs Aidants est un dispositif proposé par APF France handicap. Il propose des modules de sensibilisation-formation co-animés par un professionnel et un aidant pair-formateur. Les thèmes des sensibilisations-formations sont :

1. Répercussions familiales, professionnelles et sociales
2. Complémentarité aidants professionnels et familiaux
3. Se maintenir en bonne santé
4. Annonce du handicap ou de la maladie
5. Aides et droits des aidants familiaux
6. Être aidant à différentes étapes de la vie
7. Approches techniques et pratiques :
8. Manutention du corps humain
9. Alimentation et diététique
10. Aides à la communication
11. Le fauteuil roulant et les aides techniques : choix et entretien

Aides et droits des aidants familiaux

Devenir aidant familial implique un investissement important et une grande charge émotionnelle. Ces bouleversements entraînent également des répercussions administratives et financières. Il existe des dispositifs d'aide pour l'aidant et pour l'aidé qui peuvent faciliter le quotidien. Cette formation vise à donner des repères sur les dispositifs d'aide existants, d'identifier les ressources locales mobilisables et de partager les «trucs et astuces» avec d'autres aidants familiaux.



Cette formation est gratuite.

Elle se déroulera à la délégation APF France handicap de La Rochelle 33, avenue des Amériques.

Le repas de midi, proposé sur place est également pris en charge. Si vous avez besoin de vous faire remplacer auprès de la personne que vous aidez, les frais de suppléance (présence d'un professionnel à domicile auprès de la personne aidée pendant la durée de la formation) peuvent être remboursés sur attestation et justificatifs (voir au dos).

Ce bulletin tient lieu de pré-inscription. Nous reviendrons vers vous pour organiser au mieux votre participation.

Le nombre de participants est limité à sept et la formation aura lieu dans une salle suffisamment spacieuse pour que les distanciations sociales soient préservées.

Bénédicte Seyler

Directrice territoriale des Actions Associatives

Bulletin réponse à retourner à APF France handicap de Niort (171 avenue de Nantes—79000 Niort)
ou La Rochelle (33 avenue des Amériques - 17000 La Rochelle)

Mme, M. :

Adresse postale

Adresse numérique

Téléphone

Souhaite participer à la journée « les aides et les droits »

Jeudi 7 décembre 2023 de 9h à 17h

Vos remarques et besoins spécifiques :

.....
.....
.....
.....

La gratuité de ces journées est rendue possible grâce au soutien de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Afin de faciliter votre participation à ces modules de sensibilisation/ formation, le remboursement des frais de suppléance (montant de remboursement sur facture à hauteur de 25€/heure est prévu.

Pour bénéficier de cette disposition, merci de nous indiquer votre besoin, nous vous fournirons une attestation de suppléance. Il vous suffira d'envoyer ces éléments (attestation et facture d'intervention du professionnel) à : aidants.familiaux@apf.asso.fr ou adresser à APF France handicap, politique d'inclusion - 17 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris)

J'ai besoin d'une attestation de suppléance

OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de cette action ?

.....
.....
.....
.....

Votre lien avec APF France handicap?

Aucun bénéficiaire adhérent